

PROPOSITION POUR L'INSERTION

Emetteur : Patrick Boulte

Mail : pkboulte@free.fr

Tel : 01 40 15 92 39

Résumé de la proposition

Que soit mis en chantier un texte qui précise les objectifs en matière d'accès des demandeurs d'emploi à la formation et qui organise la coordination de l'action des diverses collectivités et institutions qui ont à en connaître.

Contexte

La Loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, qui consacre le droit des salariés à l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, n'a pas traité de l'exercice de ce droit pour les travailleurs indépendants et les personnes au chômage.

De fait, nous constatons :

- une grande réticence des agences de l'emploi à prendre en considération les nécessités de reconversion professionnelle et les actions de formation qu'elle implique ;
- une quasi impossibilité pour les demandeurs d'emploi d'obtenir l'information sur les politiques menées par les différentes ASSEDIC en matière de financement de la formation ;
- la confrontation des demandeurs d'emploi à des recommandations ou décisions contradictoires des diverses composantes du service public de l'emploi auxquelles ils ont affaire en matière de formation.

Mesures proposées

- Proposer systématiquement un appui-conseil pour l'utilisation des dispositifs de formation.
- Définir, dans des contrats Etat-Régions ou dans les textes régissant le fonctionnement des maisons de l'emploi, les règles de prescription et de financement des formations, de telle manière que les demandeurs d'emploi ne soient pas mis en position d'avoir à négocier eux-mêmes les arbitrages entre prescripteurs ou financeurs et de manière à réduire les délais d'obtention des accords de formation.
- Constituer un fonds spécial pour le financement des formations, correspondant à des changements d'orientation professionnelle et, en général, pour les formations longues.
- Rendre la VAE gratuite pour les demandeurs d'emploi.
- Rechercher dans les formations des demandeurs d'emploi la mixité avec les salariés.
- Cesser de faire du refus de formation une cause de radiation de la liste des demandeurs d'emploi.

Effets attendus

-Augmenter les chances des personnes d'être en adéquation avec les besoins et les exigences du marché du travail.

Fiche d'impact**I. Impact juridique et administratif****II. impact économique et budgétaire**